



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La sécurité dans la ville d'Avion

Question écrite n° 23118

Texte de la question

M. José Evrard appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les événements survenus dans la ville d'Avion. Le 28 août 2019 le maire d'Avion a pris la décision de faire déménager 38 familles d'un immeuble HLM de sa ville pour les reloger ailleurs afin de les protéger de délinquants qui en squattent les parties communes. Effectivement depuis plusieurs années, cette tour est devenu le repaire de voyous qui terrorisent les habitants et qui, semble-t-il, ne peuvent être neutralisé par la force publique. On en arrive ainsi à ce paradoxe : ce sont les honnêtes gens qui doivent partir. Les pouvoirs publics abandonnent un terrain où la mairie d'Avion se fait organisatrice de la désertion. A n'en pas douter, les délinquants de tous les territoires en perdition dont ils aspirent au contrôle recevront le message. Si on étend cette solution à toutes les villes connaissant des problèmes identiques, on en mesure l'inanité. De plus, se pose la question du prix à payer pour la collectivité ? Et quelle collectivité doit en assumer le paiement ? L'évidente passivité des pouvoirs publics pour assurer la sécurité des citoyens se double de la solitude des élus locaux pour faire face à des situations dont ils n'ont pas les compétences. Il lui demande en conséquence si les événements survenus à Avion n'ont pu trouver de solutions compte tenu du manque d'effectif policier dans cette période de congés ou s'il s'agit d'un délestage auprès de certains élus locaux des problèmes de sécurité, ce qui semblerait être peu compatible avec la « reconquête républicaine » des quartiers.

Texte de la réponse

Parce que la sécurité des Français est une priorité, le Gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, a décidé de renforcer les moyens humains et matériels des forces de l'ordre. Malgré le contexte budgétaire, les crédits de la mission « sécurités » sont en augmentation depuis 2017 et le seront encore en 2020. Depuis 2017, le budget des forces de sécurité a augmenté de 8,7 % (+ 1,06 Md€) et 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires auront été recrutés d'ici à la fin du quinquennat. Par ailleurs, la police de sécurité du quotidien, lancée en février 2018, a été mise en place sur tout le territoire national. Il s'agit d'une police « sur-mesure », adaptée aux situations locales, d'une police au contact des habitants et d'une police partenariale. Le futur Livre blanc de la sécurité intérieure, prévu pour le début 2020, permettra pour sa part de fixer une stratégie claire et innovante face aux défis présents et à venir de la délinquance. Tout est donc mis en œuvre pour faire reculer l'insécurité et répondre aux fortes attentes de la population et de ses élus, notamment en déployant davantage de forces sur le terrain. Cette politique de sécurité est menée à Avion comme partout sur le territoire national. La ville d'Avion bénéficie de la mobilisation de l'ensemble des effectifs de la circonscription de sécurité publique de Lens agglomération, soit 676 agents (hors renseignement territorial - données au 31 octobre 2019), soit bien davantage que les seuls moyens du commissariat subdivisionnaire de la ville et même de ceux dont disposait le commissariat d'Avion avant son rattachement à la circonscription de police de Lens en février 2017. La création de cette circonscription d'agglomération a en effet permis de réunir sous un même pilotage l'ensemble des services d'enquête et de voie publique, dégageant une importante force de frappe opérationnelle mobilisable chaque fois que nécessaire. A Avion comme ailleurs, l'action de la police nationale s'inscrit dans un cadre partenarial qui s'intensifie. Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, et sous l'égide de la

sécurité publique, un « groupe de partenariat opérationnel » (GPO) a été mis en place dans le quartier dit de la République. Le reste de la ville bénéficie d'un autre groupe de partenariat opérationnel, dénommé « Quartier Sud », consacré aux questions touchant le parc immobilier des différents bailleurs sociaux. Ces GPO sont animés par un policier référent et réunissent les acteurs de terrain directement concernés par les problèmes soulevés par la population. Les réunions permettent de faire le point sur des problèmes bien identifiés et de dégager très rapidement des solutions. Les effectifs de la sécurité publique effectuent un travail quotidien et constant à Avion, aussi bien en matière judiciaire que sur la voie publique. Des opérations de contrôle et de sécurisation sont par exemple régulièrement menées en fonction des problématiques portées à la connaissance des forces de l'ordre, notamment dans le cadre des GPO. Les chiffres de la délinquance témoignent de l'engagement et de l'efficacité de l'action menée par la police nationale. A Avion, plusieurs indicateurs font apparaître, en outre, des tendances positives au cours des 9 premiers mois de l'année. Les vols avec violences ont ainsi diminué (de 10 à 5 faits). D'autres phénomènes restent toutefois préoccupants. Le nombre de cambriolages a par exemple augmenté au cours des 9 premiers mois de 2019. Il reste cependant inférieur à celui observé en 2016 et 2017 et le nombre de cambriolages élucidés augmente en outre entre 2018 et 2019 (de 4 à 13). Plusieurs récentes affaires judiciaires résolues témoignent également du travail des forces de police. Les enquêteurs de la circonscription de sécurité publique ont ainsi notamment élucidé 2 affaires récentes d'incendies volontaires dans le quartier de la République (incendie le 13 août dernier d'un container situé devant l'entrée de la résidence Les Renoncules rue Romain Rolland, ayant abouti à une garde à vue et à une convocation devant le tribunal correctionnel d'Arras ; incendie le 16 septembre 2019 au 8 étage de la tour des Saules, boulevard Anatole France, ayant abouti à une garde à vue puis à un jugement en comparution immédiate). Le travail policier a également permis d'identifier l'auteur de récentes tentatives de cambriolages (un bar et le funérarium d'Avion), convoqué devant le tribunal correctionnel. Par ailleurs, les services de la police judiciaire de Lille ont rapidement progressé dans l'enquête, en cours d'instruction, concernant le décès, le 24 août dernier, d'une personne blessée par balle sur la voie publique, rue Paul Eluard dans le quartier de la République à Avion, qui avait suscité une légitime émotion dans le quartier. S'agissant de la situation, évoquée dans la question écrite, d'un immeuble HLM, elle appelle les précisions suivantes. Dans le cadre du programme de l'agence nationale de rénovation urbaine, la tour évoquée était déjà en cours d'évacuation et l'arrêté du maire décidant son évacuation sous un mois visait simplement à accélérer le processus. C'est précisément parce que l'évacuation prenait trop de temps que des squatteurs se sont installés dans les appartements vides, occasionnant diverses nuisances et formes de délinquance. Il paraît également utile de souligner que seule la moitié des appartements était encore occupée. La décision du maire d'accélérer le processus d'évacuation était pertinente et adaptée et a été soutenue par les diverses autorités locales. En tout état de cause, il va de soi qu'il n'a jamais été question d'évacuer une tour au motif que des problèmes d'insécurité ne pouvaient être réglés autrement.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23118

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 septembre 2019](#), page 8238

Réponse publiée au JO le : [10 décembre 2019](#), page 10762